UUDP- VIROFLAY

Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

Association n°4641 déclarée le 27/01/1962 (loi 1901),
agréée selon l'art. L-121.8 du code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 23/11/1984)
****

Siège social : 27 rue Costes et Bellonte - 78220 Viroflay
Correspondance : 4 rue du Colonel Fabien- 78220 Viroflay
Tél : 01 30 24 32 57 - CCP : 18 808 75 K Paris
Site Internet : www.uudpviroflay.fr et Mail : contact@uudpviroflay.fr

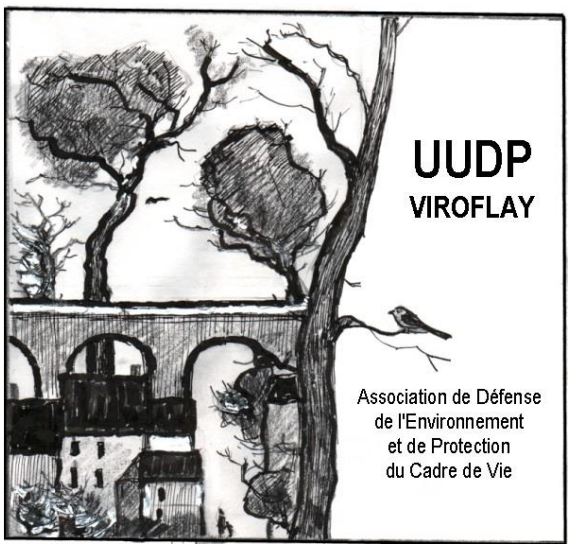

INVITATION A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

le Mardi 25 Mars 2025 à 20h30

Salle Dunoyer de Segonzac
14, av. des Combattants à Viroflay

Les adhérents de l'UUDP-Viroflay sont invités à participer à l'Assemblée Générale de leur Association qui se tiendra le <u>Mardi 25 Mars 2025 à 20h30</u> dans la salle Dunoyer de Segonzac. Nous espérons que vous pourrez être nombreux à y assister. Par ailleurs, les personnes qui sont intéressées par leur Environnement et leur Cadre de Vie à Viroflay seront naturellement bien accueillies aussi.

*****

<u>ORDRE du JOUR de L'ASSEMBLEE GENERALE</u>

Après avoir effectué la partie réglementaire, c'est-à-dire les rapports Moral et Financier ainsi que l'élection de membres au Comité de Direction, seront abordés les sujets qui nous préoccupent actuellement ainsi que les questions que vous aurez posées.

Les différents sujets qui seront évoqués lors de cette Assemblée Générale concernent :

1) **Les réalisations des constructions nombreuses dans Viroflay, soit par la ville, soit par les promoteurs ainsi que les achats de terrains pour de futurs projets.**
2) **Le partage de nos rues entre les différents utilisateurs : les piétons, les cyclistes et les voitures.**
3) **Les aménagements de certains quartiers de Viroflay.**

<u>Pouvoir</u>

Je soussigné(e) :
Nom ..*(en.capitales)*.....…….....Prénom…….....…….
Adresse :.....
à jour de cotisation 2024 ou 2025, donne pouvoir à : M.....…..pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association ***UUDP Viroflay*** *qui aura lieu le mardi 25 Mars 2025.*

- A..... le .....…….2025. Signature

4) **Les forêts qui nous entourent et les arbres dans nos rues et nos jardins.**
5) **Les antennes-relais pour la téléphonie mobile et leur acceptabilité dans la ville.**
6) **Sujets divers concernant notre Environnement et notre Cadre de Vie**

Lors de cette Assemblée Générale, pourront être abordés les sujets qui vous intéressent particulièrement. Vous pouvez donc envoyer vos questions ou vos remarques concernant votre Environnement ou votre Cadre de Vie soit par mail à : contact@uudpviroflay.fr, soit par courrier au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay, il vous sera répondu au cours de l'Assemblée Générale.

L'UUDP-Viroflay possède un site Internet : www.uudpviroflay.fr sur lequel vous trouverez les informations concernant notre Association. Vous pourrez aussi communiquer par mail vos remarques et questions relatives à votre Environnement et votre Cadre de Vie sur : contact@uudpviroflay.fr

---

Candidature au Comité Directeur de l'UUDP-Viroflay

Je soussigné(e) Nom *(en capitales)* ..... Prénom.....
Adresse .....
*membre de **'l'UUDP-Viroflay'** en 2023 ou 2024, renouvelant ma cotisation en 2025, pose ma candidature au Comité Directeur et la soumets au vote de l'Assemblée Générale du mardi 25 Mars 2025.*

Signature.....

(à retourner à l'UUDP avant l'Assemblée Générale)

Correspondants de Quartier

Mme ARROU-VIGNOD Martine	**2 rue Joseph Bertrand**
M. BASSEZ André	**4 rue du Colonel Fabien**
Mme DUPUIS Pascale	**3 rue Gabriel Péri**
Mme GEOFFROY Monique	**16 rue Faidherbe**
M. HELLARD Sylvain	**25 rue Galliéni**
Mme PACHOT Christine	**13 rue James Linard**
Mme QUANDALLE Pierrette	**40 rue Jean Rey**
M. VARNIER Cyril	**2 rue des Marais**

***

Nos adhésions :

F.N.E. Ile-de-France. --- Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs (SAVE).
Association des Amis des Forêts de Versailles et de Fausses-Reposes.
Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM). --- 60 Millions de Piétons.
Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT). --- Robin des Toits.
Pour la Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile (PRIARTéM).

***

Cotisations UUDP pour l'année 2025

La cotisation annuelle est de **8 €** pour les **sympathisants,**
12 € pour les **membres adhérents**
à partir de **20 €** pour les **membres bienfaiteurs**.

Elle peut être versée soit à votre correspondant de quartier soit au Président de l'Association, au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay.

L'UUDP-Viroflay est un organisme d'intérêt général au sens du code général des impôts. Les cotisations et dons sont déductibles des revenus déclarés. Une attestation fiscale sera remise **pour tout versement supérieur à 12 €.**

Bulletin d'adhésion (1) ou de renouvellement (1) - Année 2025

Nom.....Prénom.....courriel.....
Adresse.....
soutient l'action de l'UUDP et verse sa cotisation de..... €, le 2025
à l'ordre de « l'UUDP-Viroflay » par chèque bancaire(1), chèque postal(1), en espèces(1).
(1): rayer les mentions inutiles